

- des dispositions prévoyant des peines plus longues pour des crimes considérés comme motivés par la haine fondée sur le sexe, la race, le groupe ethnique, l'orientation sexuelle ou la violence à l'encontre d'un conjoint ou d'enfants;
- le renforcement de la détermination de la peine et du régime correctionnel pour les agresseurs à haut risque, particulièrement ceux reconnus coupables antérieurement d'agressions sexuelles et d'autres délits violents;
- des mesures ayant pour but de permettre des poursuites au Canada contre des Canadiens qui voyagent à l'étranger et exploitent sexuellement des enfants;
- le renforcement de l'interdiction de la pratique des mutilations génitales féminines au Canada;
- des restrictions à l'admissibilité à la libération conditionnelle de certains détenus purgeant des peines d'emprisonnement à perpétuité;
- des restrictions à la production de dossiers confidentiels de témoins de la défense et de plaignants dans des procédures relatives à une agression sexuelle.

Santé Canada et Justice Canada, en partenariat avec plusieurs professionnels et des représentants de la société civile, collaborent actuellement à une stratégie multisectorielle et multidisciplinaire afin de constituer une instance où les pouvoirs publics, les praticiens, les chercheurs et les organisations chercheront à s'attaquer à des inquiétudes portant sur les répercussions sur les enfants de la séparation et du divorce. On s'emploie actuellement à définir le cadre de la stratégie.

### **Santé Canada**

Pour cerner la nature et l'ampleur du problème des agressions contre des adultes plus âgés à la fois dans la communauté et dans des installations de soins prolongés, Santé Canada collabore avec Statistique Canada à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un rapport d'études sociales sur la victimisation. Le rapport fournira des données sur l'incidence des mauvais traitements infligés aux adultes plus âgés par des membres de leur famille ou des soignants. Santé Canada a également préparé des publications pour venir en aide aux prestataires de soins de santé en leur transmettant des informations leur permettant de cerner des situations de mauvais traitements et d'intervenir comme il convient.

Santé Canada collabore avec le Réseau juridique canadien VIH-sida afin de préserver les droits des personnes vivant avec le VIH/sida et fait actuellement enquête sur des préoccupations comme les tests et la confidentialité, la prostitution, les soins de santé en milieu carcéral, l'accès à un traitement et des formes de discrimination contre les personnes infectées par le VIH/sida.

Santé Canada et le ministère des Services à la famille du Manitoba ont engagé un projet avec le ministère de la Santé de Ste-Lucie afin de planifier et de réaliser un programme de lutte contre la violence faite aux femmes et pour établir le premier refuge à Ste-Lucie pour femmes victimes de violence.